

Brève description de la solution de branche	Rédaction: Sécurité au Travail en Suisse Date: 18 sept. 2000 Révisions: 12 janv. 2026
Désignation de la solution de branche	Organismes de soutien
Solution de branche n° 49 Sécurité au travail et protection de la santé dans les services publics et privés Région concernée: Suisse entière	Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé (Sécurité au Travail en Suisse) Les organismes soutenant l'association sont: Union des villes suisses — Association des Communes Suisses — Association professionnelle des médecins suisses FMH — Syndicat suisse des Services Publics SSP — Société des employés de commerce
Groupes économiques, classes d'assurance	Branche, associations, membres, participants
Organisations publiques ou privées telles que les cantons, les villes, les communes, les écoles, les installations sportives, les piscines et patinoires, les assurances, les homes et autres institutions sociales, les services de gestion d'immeubles (facility management), la police, les paroisses, l'insertion professionnelle, les groupements intercommunaux, les associations à but spécifique, les cabinets médicaux, vétérinaires et autres entreprises (PME).	Le service public, privé, médical et vétérinaire est une branche très hétérogène avec plus de 27 000 entreprises employant environ 630 000 personnes. L'association compte plus de 2500 membres, dont plus de 6000 entreprises. Jusqu'à présent, plus de 4800 personnes ont été formées en tant que préposé à la sécurité. La solution de branche de Sécurité au Travail en Suisse couvre les domaines suivants avec différents modules: — <i>Administration</i> — <i>Approvisionnement de l'eau potable</i> — <i>Ateliers</i> — <i>Bains et patinoires</i> — <i>Cabinet médical</i> — <i>Centres d'entretien</i> — <i>Complexes sportifs</i> — <i>Eaux usées</i> — <i>Ecoles</i> — <i>Espaces verts</i> — <i>Facility Management</i> — <i>Institutions sociales (homes, insertion prof., etc.)</i> — <i>Paroisses</i> — <i>Police</i> — <i>Spitex (aide et soins à domicile)</i> — <i>Théâtre</i> — <i>Travaux forestiers</i> — <i>Vétérinaire</i>

Adresses	Approbation CFST	Organes d'exécution responsables
Suisse alémanique Arbeitssicherheit Schweiz Affolternstrasse 52, 8050 Zurich-Oerlikon Tél. 044 388 71 91 / info@arbeitssicherheitschweiz.ch Suisse romande Sécurité au Travail en Suisse Rue des Pêcheurs 8A 1400 Yverdon-les-Bains Tél. 024 424 20 44 / info@securite-travail.ch	29.06.2000 31.07.2014 25.06.2019 17.05.2024	SECO Inspections cantonales du travail Suva

Suisse italienne Sicurezza sul lavoro en Svizzera Widmer CEC SA Via Cantonale 27, 6928 Manno Tél. 091 612 21 00/ info@sicurezza-lavoro.ch		
--	--	--

Concept de la solution de branche				
Principes directeurs – intention – philosophie	Des collaborateurs attentifs, en bonne santé et motivés constituent la base des organisations performantes. Une approche globale des dangers et des risques ainsi que la mise en œuvre systématique de la solution de branche ont un effet préventif contre les maladies professionnelles, les accidents et leurs conséquences.			
Objectifs	Garantir des places de travail sûres et sans risques pour la santé. Réduire le nombre d'accidents ainsi que des absences liées à des maladies ou à des accidents. Diminuer les risques d'effets négatifs à long terme sur la santé.			
Organisation de la sécurité	Supérieurs hiérarchiques	Préposés à la sécurité/PERCO STPS	Collaborateurs et collaboratrices	
	La direction est responsable des objectifs, de la formation et des ressources; le ou la supérieur-e hiérarchique est chargé-e de la mise en place des mesures.	Le/La préposé-e à la sécurité (Pàs) coordonne la mise en œuvre de la solution de branche au sein de l'entreprise. Le/La préposé-e à la sécurité de domaine (PàSD) garantit l'application correcte des modules dans les différents secteurs de l'entreprise.	Les collaborateurs et collaboratrices respectent les règles et les indications, utilisent les EPI et participent à des formations. Ils sont conscients de leur responsabilité individuelle et commune.	
Formation, information, instruction	Groupe cible Direction / sup. hiérarch. Pàs PàSD Responsables GSE Pàs/PàSD Tous les collaborateurs et collaboratrices	Durée 4 heures (STPS en bref) 2 jours (cours de base) 1 jour (cours de base) 1 jour (GSE) Refresh (form. continue) ½ à 1 journée (instruction)	Dispensée par MSST et autres spécialistes MSST, Pàs, PàSD	
Public-cible	Direction/RH	Pàs, PàSan	PàSD, PàSanD	Collaborateurs
Formation de base (aucune connaissance préalable requise)	STPS en bref – bases pour les cadres (en allemand)	Cours de base Pàs	Cours de base PàSD	Sensibilisation à la STPS
	Cours de base GSE pour les fonctions dirigeantes (en allemand)	Cours de base sur la gestion de la santé en entreprise (GSE, en allemand)		
		GSE dans la pratique (en allemand) Cours de base Pàs		
Formation continue (complète les offres de la formation de base)		PREVITAR (outil numérique)		
		Cours spécialisés		
		Maintenance		
		Atelier de remise à niveau (cours refresh)		
		Parcours didactique (en allemand)		

Règles de sécurité, normes de sécurité	Règles de sécurité générales (protection de la santé, EPI, utilisation de machines et d'installations). Réglementation pour les postes de travail individuels. Procédures à suivre et mesures à prendre en cas de modifications dans l'entreprise.
Détermination des dangers, évaluation des risques	Établie pour tous les modules. Répartition en zones de risque 1, 2, 3. Détermination des dangers spécifiques à la protection de la maternité disponible.
Planification des mesures, réalisation	Établie pour tous les modules. Mesures selon le principe STOP. Définir des priorités.
Organisation en cas d'urgence	Comportement à suivre en cas de danger ou d'incendie. Alarme, premiers secours, évacuation. Mesures de protection contre des personnes ou des situations difficiles.
Participation	À tous les niveaux (organismes de soutien, direction, domaines). Aides disponibles.
Protection de la santé	La protection et la promotion de la santé sont inscrits en tant qu'objectifs dans les principes directeurs. Mesures particulières selon OLT 3 et 4. Paramètres importants intégrés dans la détermination des dangers.
Contrôles, audits	Contrôles internes dans l'application PREVITAR, audits systémiques (un gratuit pour les membres) et contrôles systémiques par les organes d'exécution, réalisés par des spécialistes MSST.
Autres aspects spéciaux ou sujets non soumis à contrôle	Accidents non liés au travail: détermination des risques et recommandations de mesures dans les domaines du trafic routier, du sport, des activités à domicile et des loisirs. Promotion de la santé: recommandations pour améliorer, préserver et renforcer la santé.
Documentation	Guide pour les cadres, Manuel de préposé à la sécurité et modules, élaborés sur la base du système en 10 points de la CFST, avec déterminations détaillées des dangers, listes de contrôle et formulaires d'aide. Le «magazine», qui paraît 4 x par an, pour rester bien informé. Gratuit pour les membres. Envoi régulier d'une newsletter. Tous les documents sont mis à disposition dans l'application PREVITAR (ordinateur portable/PC, tablette, téléphone portable). Les membres documentent leur système de sécurité en entreprise dans PREVITAR.
Autres services	Conseils/coaching, mandats de préposés à la sécurité, assistance pour PàS, concepts de sécurité en complément de la solution de branche, détermination personnalisée des dangers, lancement de projet, audits systémiques, inspections des entreprises, expertises, cours en entreprise, ateliers de formation, conférences spécialisées, planification dans les entreprises en cas de pandémie, détermination des dangers spécifique à la protection de la maternité, etc.